



ASSP

Agent Spécialisé en
Sécurité Privée

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG
Prochaine session : (voir devis)
Délai d'accès : 1 mois environ

Durée de la formation : 175h
Durée totale avec examen : 182h
Effectif : 4 à 12 participants

PRE-REQUIS

Justifier avant l'entrée en formation d'un numéro d'autorisation préalable d'entrée en formation délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)

Avoir un niveau de connaissance du français égal à celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure

L'Agent Spécialisé en Sécurité Privée exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise ou organisme privé ou public, que ceux-ci soient pourvus de leur propre service de sécurité ou non. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité (son employeur).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Part 1. : PREVENTION ET SECURITE – 120h

Du feu à l'incendie
Information sur le cadre légal de la profession
Déontologie et les qualités propres à l'agent de sécurité Information sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale
Information sur les articles du code civil
Les services publics : Police / Gendarmerie
La procédure radio
Accueil et contrôle d'accès
La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
Les consignes
La ronde et le circuit de vérification
Protection des sites et détections
Informations sur la gestion des clés
Le compte rendu
Notion d'informatique
Secourisme (SST)
Mise en pratique, manipulation et scénarios sur site

Part 2. : GESTION DE CONFLITS, PHYSIONOMIE, INTERVENTION, EVENEMENTIEL ET PALPATION DE SECURITE - 20h

La gestion des conflits, analyse de comportements et remise de ou des individu(s) aux forces de l'ordre
L'ordre public et le maintien de l'ordre

La palpation de sécurité et le contrôle visuel des sacs et bagages à main
La sécurité des enceintes sportives
Mise en pratique, manipulation et scénarios sur site lors de la visite d'un stade, d'un établissement de nuit ou d'un complexe de spectacle

Part 3. : INITIATION AUTO-DEFENSE ET MISE EN SECURITE DES PERSONNES – 15h

Techniques d'autodéfense

Part 4. : GESTION DE CRISE ET MENACE TERRORISTE – 15h

Définir les risques terroristes, connaître les différentes menaces terroristes et leurs niveaux de risque
Connaître les différents matériels des terroristes
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
Savoir entretenir sa culture de la sécurité
Se protéger soi-même. Protéger les autres
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
Sécuriser une zone
Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
Notions de secourisme "tactique"
Alerter les secours



Formeo 13 – toulon@ipseq.fr - N°Enregistrement: 93131536313 SIRET 910 895 259 00026 – APE8559 A - AUTORISATION CNAPS : FOR-083-2023-10-03-20180667184 - ABG V102018 L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



ASSP

Agent Spécialisé en
Sécurité Privée

MOYENS PEDAGOGIQUES

Locaux :

Une salle de formation dédiée par session de CQP, d'une surface minimum de 25 m²

Une surface intérieure ou une surface extérieure suffisante pour permettre l'exercice de ronde de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant : des escaliers ou des couloirs ou des salles (à l'exclusion de la salle utilisée pour les cours théoriques) ou un parking

Une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feu écologique à gaz

Moyens de secours :

Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (pouvoir de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels

Un extincteur en coupe, douze extincteurs à eau, un extincteur CO2

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS Des mannequins

nourrissons, enfants et adultes permettant la formation du SST
Un défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
Un cahier de suivi de l'entretien sanitaire du matériel secourisme Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité Un magnétomètre en état de fonctionnement (détecteur de métaux portatifs)
Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

EXAMEN et CONDITIONS DE VALIDATION

« Un lieu dédié et indépendant propre à la mise en place d'un Poste Central de Sécurité dont les principaux équipements de sécurité, sont installés de façon permanente et fixe. »

Poste Central de sécurité pédagogique :

Un Système de Sécurité Incendie : une centrale de mise en sécurité incendie ou un système analogue, équipée de voyants réglementaires permettant de localiser l'incident et de générer alarme et alerte en cas

de feux et de défaut d'alimentations

Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 6 points de contrôles et les points d'événement « incendie », « fuite d'eau » et « effraction » 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI)

3 téléphones, et les consignes d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente

3 PC minimum en plus du PCS

Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès Une

centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs

Un système de vidéosurveillance équipée d'au moins 3 caméras

Un registre de consignes

Un registre de clés, de badges et de visiteurs

Un modèle de permis feu

A minima, un ordinateur dédié permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formation

Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

Après un parcours de formation, 6 Unités de Valeur ont créées pour évaluer les candidats à ce titre :

UV1 : RONDES, CONTROLES D'ACCES ET FILTRAGES

Avec la mise en place d'une situation professionnelle

UV2 : CONNAISSANCES GENERALES

Questionnaire écrit

UV3 : REDACTION DE DOCUMENTS OFFICIELS

Création de documents, avec la mise en place d'une situation professionnelle

UV4 : CONNAISSANCES DU MATERIEL

Avec la mise en place d'une situation professionnelle

UV5 : GESTION DE CONFLITS ET AUTO-DEFENSES

Avec la mise en place d'une situation professionnelle

UV6 : LA SECURITE INCENDIE ET L'ASSISTANCE A PERSONNES

Secourisme et Assistance à Personnes (SST : Sauveteur secourisme du Travail)

Sécurité Incendie (Manipulation des extincteurs pour obtenir l'attestation de formation EPI (Equipier de Première Intervention))

